Image not found or type unknown

Révocation d'un membre du conseil municipal

Par **tonton49**, le **20/02/2015** à **06:57**

Bonjour, notre conseil municipal est composé de 15 membres de l'équipe élue et de 4 membres de l'opposition. A ce jour un membre de l'opposition a rejoins l'équipe élue, ce qui mets l'opposition en minorité sur des décisions prisent lors d'un conseil municipal. Peut on juridiquement révoquer ce membre de l'opposition et le remplacer par un autre membre.
Cordialement
Michel **xxxxxxxx**

Par **moisse**, le **20/02/2015** à **07:47**

Bonjour,
Non cette procédure n'existe pas. Il n'est d'ailleurs écrit nulle part que le chef de cette opposition candidat battu aux dernières élections municipales, ait la science infuse.
[citation] ce qui mets l'opposition en minorité sur des décisions prisent lors d'un conseil municipal. [/citation]
Vous aimez la plaisanterie à vous lire.
En effet nous faire croire à une bascule de majorité avec un décompte normal de 15/4 devenu 16/3.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés